



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 07 janvier 2010
N° CERTA-2010-AVI-004

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans MIT Kerberos 5

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-004>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-004
Titre	Vulnérabilité dans MIT Kerberos 5
Date de la première version	07 janvier 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité du MIT du 04 janvier 2010
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

Kerberos 5 version krb5-1.7.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans Kerberos 5 permet à un utilisateur distant de provoquer un déni de service à distance.

4 Description

Une vulnérabilité due à une mauvaise initialisation d'un pointeur dans Kerberos 5 permet de provoquer un déni de service à distance.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité du MIT du 04 janvier 2010 :
<http://web.mit.edu/kerberos/www/advisories/MITKRB5-SA-2009-003.txt>
- Référence CVE CVE-2009-3295 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-3295>

Gestion détaillée du document

07 janvier 2010 version initiale.